



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Ulis, le 14 janvier 2010,

DEMANDE DE MODIFICATION DU PLAN DE CONTINUATION

Comme annoncé dans le communiqué de presse du 16 novembre 2009, PROLOGUE a déposé le 14 octobre 2009 auprès du Tribunal de Commerce d'Evry, une requête en modification du plan de continuation arrêté le 7 novembre 2005.

En raison de la complexité des opérations de financement envisagées, PROLOGUE a sollicité sur la base de la requête initialement déposée le 14 octobre 2009 que le délai de prorogation de la date de versement du 4ème dividende soit reporté au 30 avril 2010 au lieu du 7 mars 2010

Lors de son audience du 11 janvier 2010, le Tribunal de commerce d'Evry a décidé de renvoyer l'examen de la requête en modification du plan de continuation de PROLOGUE au 12 avril prochain.

A propos de PROLOGUE:

Créé en 1986, PROLOGUE est un éditeur de solutions logicielles dédiées au déploiement et à l'exploitation des applications métier dans les environnements Linux et Windows (gestion de la mobilité, de la sécurité, de la messagerie, dématérialisation...). Sa plate-forme logicielle Use-it-Suite exploite les atouts de la technologie Linux et intègre toutes les expertises de la société en matière de systèmes d'exploitation. Parmi ses références, nous citerons : EDF, Société Générale, LCL, Orange, Adecco, Lactalis...

En 2000, Alhambra-Eidos, société espagnole de services informatiques et télécoms, a rejoint PROLOGUE permettant ainsi au groupe de renforcer sa position sur le marché européen. Le groupe Prologue compte 245 personnes réparties principalement en France (Paris – Marseille) et en Espagne (Madrid, Albacete).

Pour plus d'informations : www.prologue.fr

Eurolist, compartiment C - ISIN FR0010380626 REUTERS PROL

Contact PROLOGUE: Eric DERMONT : 01 69 29 39 16